



# Bassin de gestion de Curé, de la Sèvre-Niortaise et de La Rochelle



## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Situé au nord du département de la Charente-Maritime, le bassin de gestion du Curé, de la Sèvre-Niortaise et de la Rochelle s'étend sur 820 km<sup>2</sup>. Il comprend la zone littorale de La Rochelle (hors SAGE) ainsi que la zone des marais rétro-littoraux, des marais mouillés de la Sèvre-Niortaise, et de la plaine de l'Aunis.

Les exutoires du bassin débouchent au nord par l'estuaire de la Sèvre-Niortaise dans la baie de l'Aiguillon, puis par les portes à la mer positionnées le long du littoral jusqu'à la commune d'Angoulins au sud de La Rochelle.

Il couvre 58 communes qui comptent 210 000 habitants dont près des deux tiers (132 000) se concentrent en bordure du littoral, en particulier à La Rochelle et ses environs.

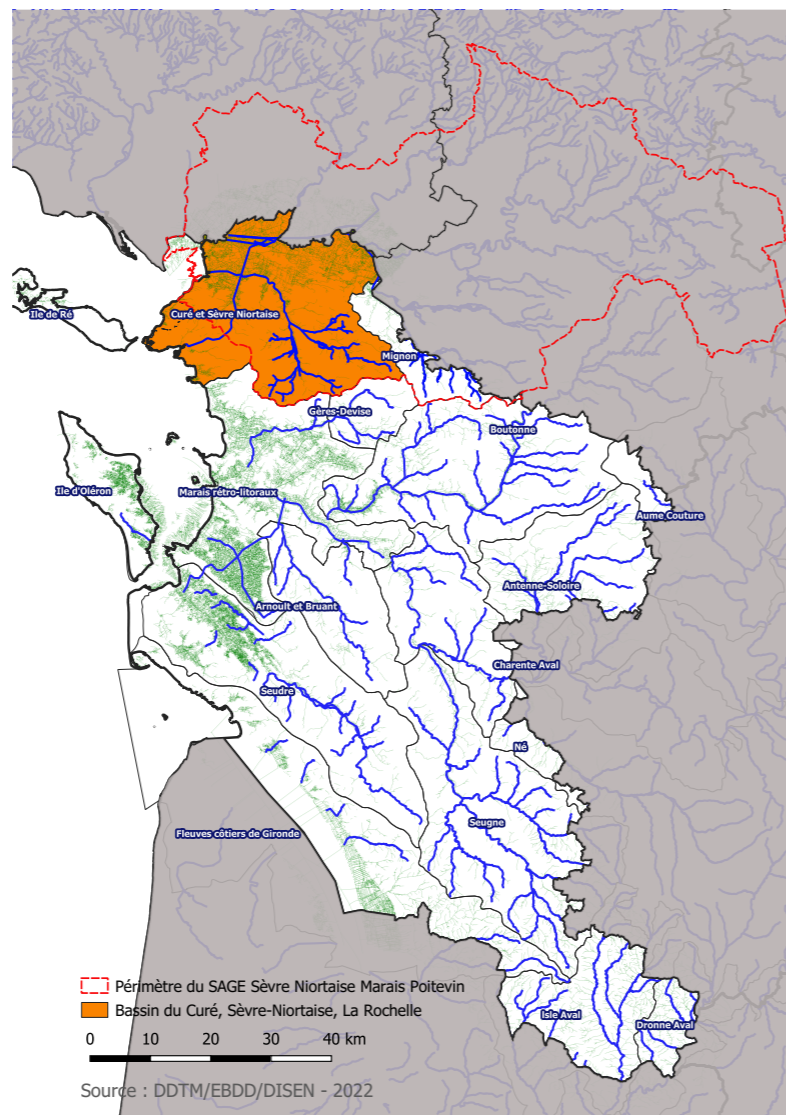
Le sol est occupé à 76 % par des cultures, à 8 % par des prairies, et à 10 % par l'urbanisation.

Plus de 30 % du territoire (25 000 ha) est situé dans le périmètre de la zone humide du Marais Poitevin. Le marais est géré par 16 associations syndicales de propriétaires.

**Le bassin est traversé par deux principaux cours d'eau.**

**Le Curé et ses affluents** (133 km) prend sa source sur la commune de Saint-Georges-du-Bois et se jette dans la baie de l'Aiguillon aux portes à la mer à Charron. En grande partie recalibré, de nombreux seuils (26) sont positionnés sur son cours et ses affluents qui, en amont du pont du Both à Angliers, s'écoulent dans un lit tourbeux. À l'étiage, les écoulements sont quasi inexistantes et les assecs sont importants en amont du pont du Both. Le marais aval n'est alors plus alimenté.

**La Sèvre-Niortaise** (158 km) qui constitue un cours d'eau naturel, un canal navigable et un estuaire débouchant dans la baie de l'Aiguillon. Le fleuve prend sa source dans le département des Deux-Sèvres et marque la limite nord du département de la Charente-Maritime avec celui de la Vendée. Son cours naturel débouche dans l'estuaire au barrage des Enfreneaux sur la commune de Marans. Il est navigable dans sa partie aval depuis Niort jusqu'au pont du Brault sur la commune de Charron.



Son cours est en partie dérivé à Marans pour alimenter le canal de Marans à La Rochelle (24 km). Près de 30 % de la surface du bassin (23 500 ha) est couvert au sud du bassin par les aires d'alimentation des captages prioritaires souterrains d'eau potable qui alimentent la ville de La Rochelle.

- Sept captages sont identifiés** sensibles aux nitrates et/ou aux pesticides par le SDAGE Loire-Bretagne parmi lesquels :
- ▶ 3 captages prioritaires : Fraise-Bois Boulard à Anais (nitrates), Les Rivières d'Anais à Anais (nitrates) et Varaize à Périgny (nitrates),
  - ▶ 4 autres captages : Cassemortier-P à Clavette (nitrates), Fraise-G3 à Vérines (nitrates) et Fraise, Puits Vert à Vérines (pesticides).

**L'exutoire du bassin**, la baie de l'Aiguillon est le siège d'une activité conchylicole importante qui concerne principalement la mytiliculture. La production des moules est étroitement dépendante de la qualité et de la quantité des eaux qui parviennent dans la baie de l'Aiguillon.

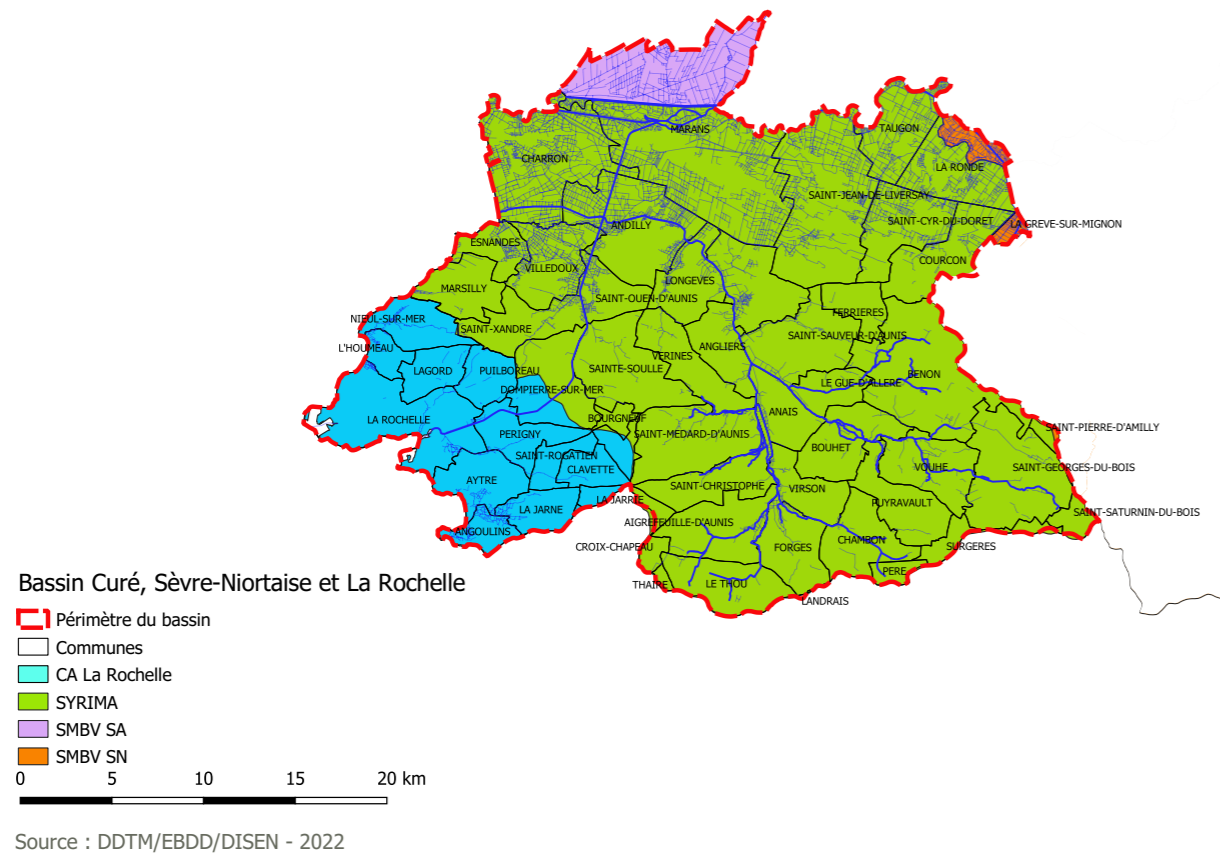
Le bassin subit des étiages de plus en plus sévères.

## GOVERNANCE

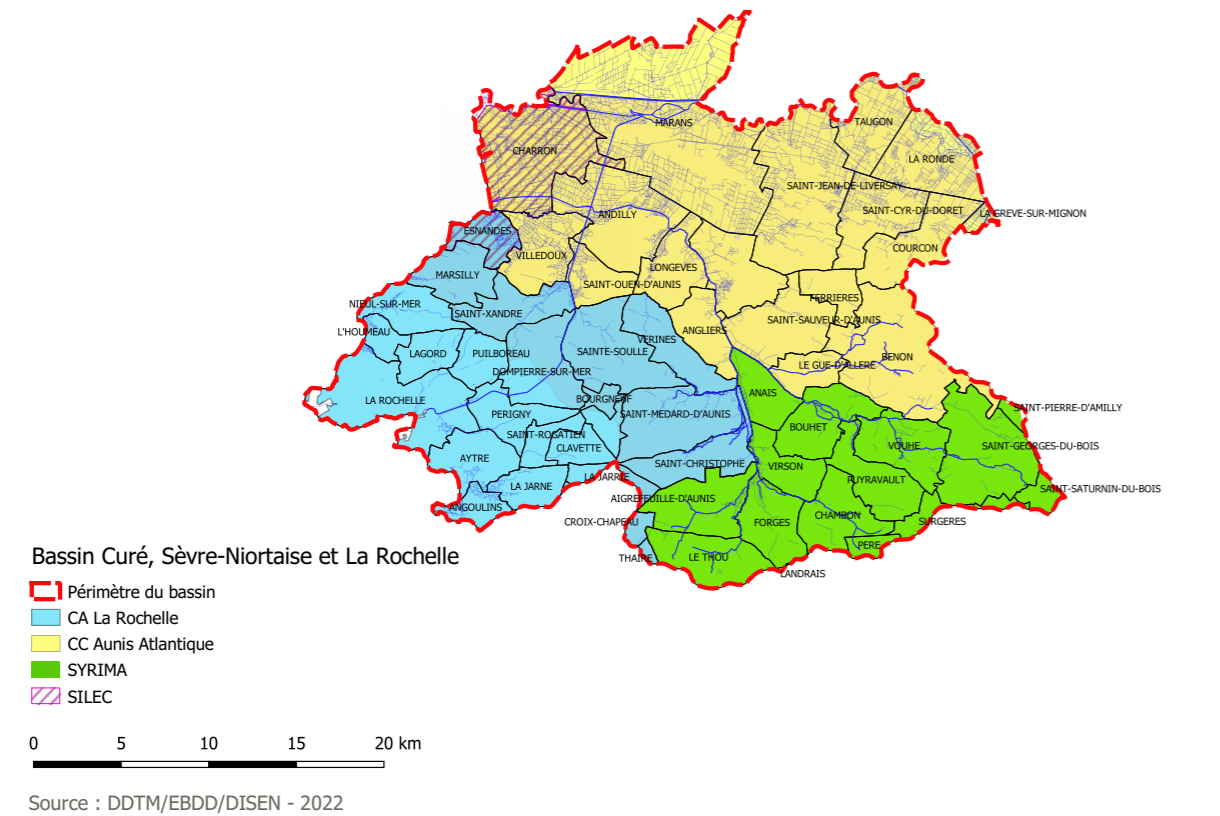
Acteurs pilotes	Milieux aquatiques	Protection contre les inondations	Captage et distribution de l'eau potable	Assainissement des eaux usées	Traitement des eaux pluviales
Syndicat mixte des rivières et marais d'Aunis					
Syndicat mixte du bassin Vendée-Sèvre-Autise					
Syndicat mixte du bassin versant de la Sèvre-Niortaise					
Syndicat intercommunautaire du littoral d'Esnandes et Charron					
Communauté d'agglomération de La Rochelle					
Communauté de communes Aunis Atlantique					
EAU 17					
Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre-Niortaise	DPF Sèvre-Niortaise				
Communes					



▼ Gestion des milieux aquatiques

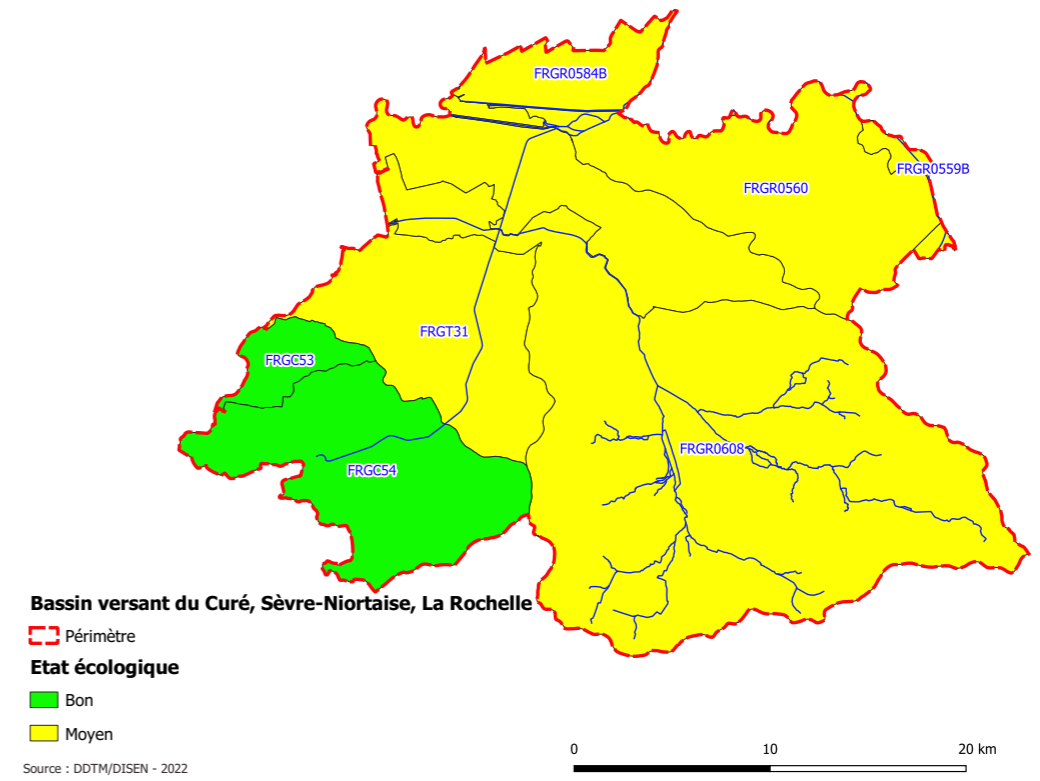


▼ Protection contre les inondations

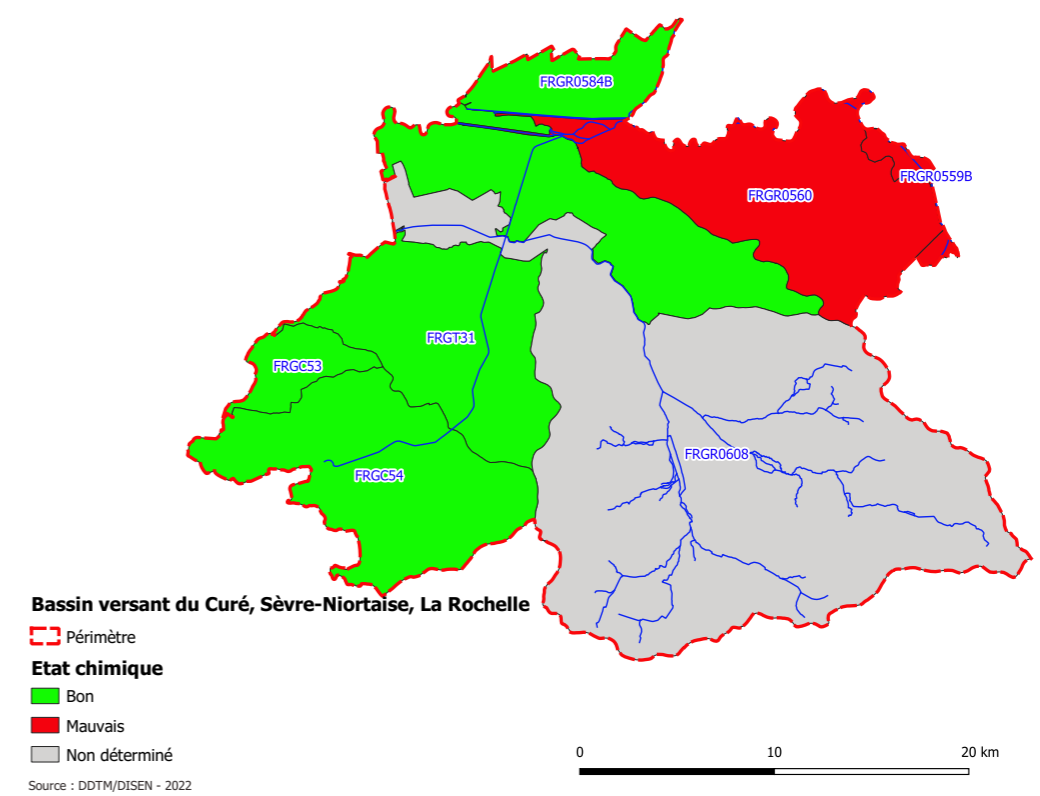


ÉTAT DES LIEUX DES MASSES D'EAU

▼ Masses d'eau superficielles - Etat écologique

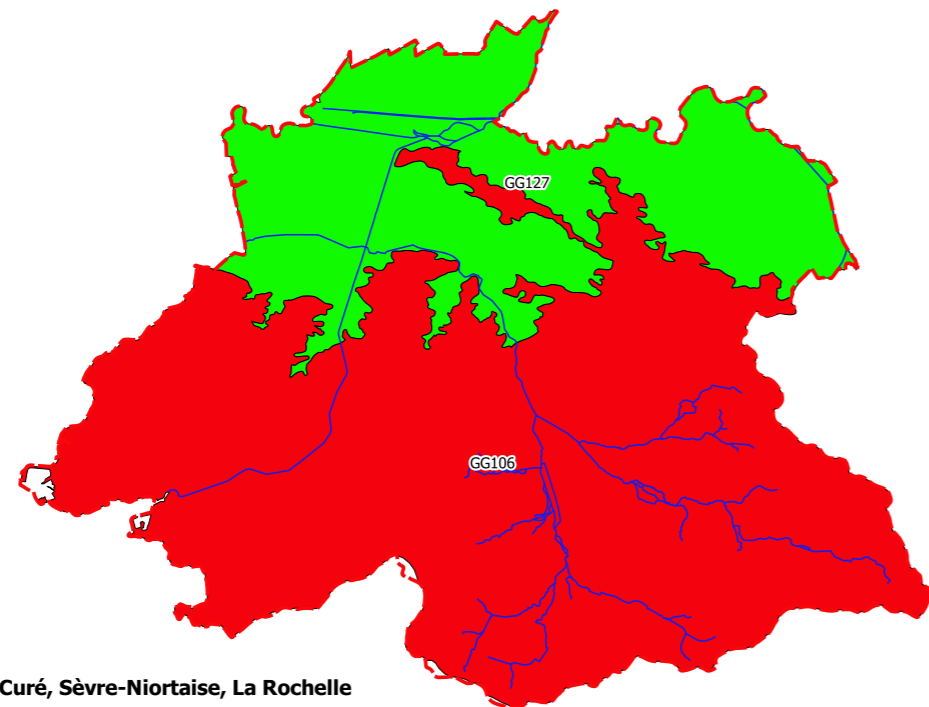


▼ Masses d'eau superficielles - Etat chimique





▼ Masses d'eau souterraines - Etat chimique

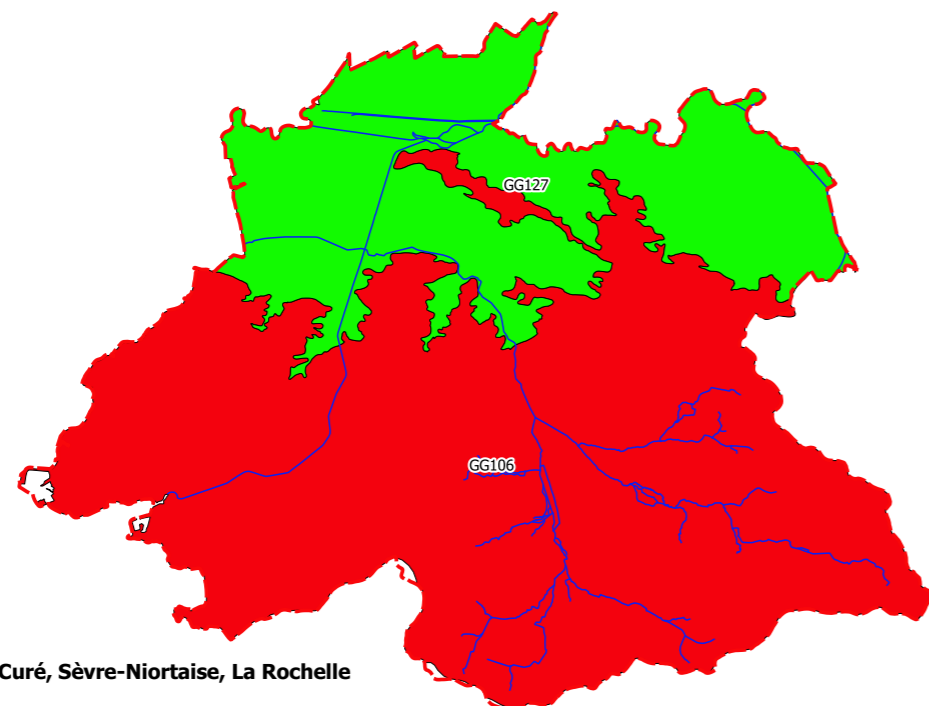


Bassin versant du Curé, Sèvre-Niortaise, La Rochelle

Périimètre  
**Etat chimique**  
 Bon  
 Mauvais

Source : DDTM/DISEN - 2022

▼ Masses d'eau souterraines - Etat quantitatif



Bassin versant du Curé, Sèvre-Niortaise, La Rochelle

Périimètre  
**Etat quantitatif**  
 Bon  
 Mauvais

Source : DDTM/DISEN - 2022

DÉTAIL DES PRESSIONS PAR MASSE D'EAU

MASSES D'EAU SUPERFICIELLES				ÉTAT DES LIEUX 2019		OBJECTIF 2027	
Code	Nom	Type	Surface km <sup>2</sup>	Ecologique	Chimique	Ecologique	Chimique
GR0584b	La Vendée aval	MEFM	547			BP 2027	BE 2021
GT31	La Sèvre-Niortaise	MEFM	465			OMS 2027	BP 2015
GR0608	Le Curé et ses affluents depuis la source jusqu'à l'estuaire	MEFM	360			BP 2027	BE 2021
GR0560	La Sèvre-Niortaise depuis l'ouvrage de Bazoin à Damvix jusqu'à l'estuaire	MEFM	124			BP 2027	BE 2021
GR0559b	La Sèvre Niortaise depuis Niort jusqu'à l'ouvrage de Bazoin à Damvix	MEFM	245			BP 2027	BE 2021
GC53	Pertuis Breton	MEN	438			BE 2027	BE 2015
GC54	La Rochelle	MEN	375			BE 2015	BE 2015

	PRESSIONS SIGNIFICATIVES						
	Pollutions ponctuelles		Pollutions diffuses		Milieux aquatiques		
Code	Domestique	Industrielle	Azote	Phytosanitaire	Morphologie	Hydrologie	Continuité
GR0584b						dont prélèvement	
GT31							
GR0608						dont prélèvement	
GR0560							
GR0559b						dont prélèvement	
GC53							
GC54							



MASSES D'EAU SOUTERRAINES			ETAT DES LIEUX 2019		OBJECTIFS 2027	
Code	Nom	Surface en ha	Chimique	Quantitatif	Chimique	Quantitatif
GG106	Calcaires et marnes du Jurassique supérieur de l'Aunis libres	112 421	nitrates		BE 2033	BE 2027
GG127	Calcaires et marnes sous Flandrien du jurassique supérieur de l'Aunis captifs	76 020			BE 2015	BE 2015

## SYNTHÈSE DES ENJEUX ET OBJECTIFS

### Gouvernance

La gestion de la ressource en eau, en quantité comme en qualité, nécessite une concertation et un partage à l'échelle du bassin de gestion.

**Objectif :**

- ▶ Intégrer les zones « blanches » au périmètre du SAGE Sèvre-Niortaise Marais Poitevin

### Quantitatif

Le bassin est situé en zone de répartition des eaux. Il représente l'un des plus déficitaires du département tant au niveau des eaux de surface que dans les nappes souterraines libres.

**Objectifs :**

- ▶ Sécuriser l'approvisionnement en eau potable
- ▶ Poursuivre l'amélioration de la connaissance du fonctionnement hydrogéologique du territoire
- ▶ Atteindre le bon état quantitatif de la ressource

### Qualitatif

Les eaux superficielles et souterraines du bassin versant de la Sèvre-Niortaise et du marais poitevin présentent dans leur grande majorité, des caractéristiques physico-chimiques dégradées. Des teneurs élevées en « nitrates » et la présence parfois importante de résidus de produits phytopharmaceutiques en sont principalement la raison. Les nappes de captage d'eau potable subissent ces pressions. L'ensemble de ce secteur est par ailleurs classé en zone vulnérable à la pollution par les nitrates d'origine agricole.

**Objectifs :**

- ▶ Lutter contre les pollutions diffuses, en particulier dans les aires d'alimentation des captages prioritaires dit « Grenelle »
- ▶ Préserver la qualité des eaux littorales

### Milieux aquatiques

Les milieux subissent une forte pression hydromorphologique en raison des étiages sévères et du déficit quantitatif, et des lits des cours d'eau déplacés ou recalibrés et segmentés par des ouvrages.

**Objectifs :**

- ▶ Remise dans un état fonctionnel des milieux aquatiques
- ▶ Restaurer la continuité écologique aux ouvrages prioritaires
- ▶ Poursuivre la mise en oeuvre des contrats de marais et des règlements d'eau

### Eaux littorales

L'ensemble des rejets du bassin se fait dans les pertuis charentais, en particulier dans la baie de l'Aiguillon. La qualité de leurs eaux littorales dépend de la quantité et de la qualité des eaux douces et des rejets qui s'y déversent.

**Objectifs :**

- ▶ Préserver le bon état des masses d'eau côtières
- ▶ Limiter les nuisances pour l'activité conchylicole et les usages touristiques et de loisirs



Vue aérienne du canal maritime et des écluses du Brault à Charron



**ACTIONS** (partie 1/2)

DOMAINE	THÈMES	ACTIONS	LOCALISATION	MASSES D'EAU CONCERNÉES	ECHÉANCE DATE DÉBUT	PILOTE DE L'ACTION AU SEIN DE LA DISEN	MAÎTRE D'OUVRAGE	
GOUVERNANCE	Périmètre	Intégrer la zone blanche « Côtier » au SAGE Sèvre-Niortaise Marais Poitevin ou élaborer un SAGE spécifique	CA La Rochelle	GT31 / GC53 / GC54	2022/2027	DDTM	IIBSN CA La Rochelle	
		Finaliser l'étude Hydrologie, milieux, usages, et climat (HMUC) et définir les volumes prélevables pour tous les usages	SAGE SNMP	Toutes les masses d'eau	2022/2024	DDTM	IIBSN	
QUANTITÉ		Élaborer le Projet Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) du Curé	Communes du bassin	GR0608	/2023	DDTM	CA17 SYRIMA CA La Rochelle	
		Mettre en œuvre le PTGE	Communes du bassin	GR0608	/2024	DDTM	CA17 SYRIMA CA La Rochelle	
	Irrigation	Cf. étude HMUC / PTGE	Communes du bassin	GR0608	2022/2027	DDTM		
	AEP		Réaliser une étude prospective du changement climatique sur l'impact de la ressource disponible destinée à l'alimentation en eau pour la consommation humaine et sa qualité	Département	GR1769 / GR0582	2022/2027	ARS DDTM	EAU 17
			Mettre en production le forage de Benon	Benon	GR0608	2026	ARS	EAU 17
QUALITÉ	Assainissement Collectif	Diagnostiquer en amont des STEU de Port Neuf et de Châtelailon Plage l'origine des substances micro-polluantes et les réduire à la source.	La Rochelle Châtelailon	GC53 / GC54	2022/2023	DDTM	CA La Rochelle	
		Mettre en place l'assainissement collectif au hameau de Luché	Saint-Jean de Liversay	GR0560 / GT31	2026	DDTM	EAU 17	
		Construire la nouvelle station d'épuration de Marans (9 500 EH)	Marans	GR0560 / GT31	2024	DDTM	EAU 17	
		Moderniser la station d'épuration de Benon (1 600 EH) et étendre son système d'assainissement	Benon	GR0608	2022	DDTM	EAU 17	
	Assainissement non-collectif		Contrôler le fonctionnement des dispositifs d'ANC	Bouhet Anais Charron Marans Vouhe Le Gue d'Allere Saint-Georges du Bois	GR0608 / GT31	2022	DDTM	EAU 17
			Contrôler le fonctionnement des dispositifs d'ANC	Saint-Cyr du Doret Courçon	GR0560	2024	DDTM	EAU 17
			Contrôler le fonctionnement des dispositifs d'ANC	CA La Rochelle	GT31 / GC53 / GC54	2022	DDTM	CA La Rochelle
	Rejet des industries		Contrôler les rejets aqueux de l'entreprise RHODIA OPERATION SASU SERVICE HSE	La Rochelle	GC54	2023/2023	DREAL NA	DREAL NA
			Contrôler les rejets aqueux de la société SIMAFEX SAS	Marans	GT31	2022/2027	DREAL NA	DREAL NA
	Eaux pluviales		Finaliser la rédaction du schéma directeur des eaux pluviales des communes du littoral	Charron	GT31 / GR0608	2022/2027	DDTM	Commune de Charron
			Promouvoir la gestion intégrée des eaux pluviales	Communes du bassin	GT31 / GR0608 / GC53 / GC54	2022/2024	DDTM	Porteur de projet CA La Rochelle CC Aunis Atlantique
		Modifier le PLUi afin d'intégrer les principes de la GIEP (désimperméabilisation, désartificialisation, noues, toitures stockantes, 0 rejet...)	CA La Rochelle	GC54 / GC53 / GT31	2021/2023	DDTM	CA La Rochelle	
QUALITÉ	Nitrates Phosphore et Pesticides	Dans le cadre du 3 <sup>e</sup> programme d'action territorial Re-sources 2021-2026, améliorer la connaissance des transferts de molécules des intrants	Communes de l'AAC Fraise-Bois Boulard et les Rivières d'Anais	GR0608 / GC54	+ 2024/2026	ARS DDTM DRAAF (sral)	CA La Rochelle	



**ACTIONS** (partie 2/2)

DOMAINE	THÈMES	ACTIONS	LOCALISATION	MASSES D'EAU CONCERNÉES	ECHÉANCE DATE DÉBUT	PILOTE DE L'ACTION AU SEIN DE LA DISEN	MAÎTRE D'OUVRAGE	
QUALITÉ	Nitrates Phosphore et Pesticides	Dans le cadre du 3 <sup>e</sup> programme d'action territorial Re-sources 2021-2026, réduire les pics de nitrates et des produits phytosanitaires	Communes de l'AAC Fraise-Bois Boulard et les Rivières d'Anais	GR0608 / GC54	2021/2023 + 2024/2027	ARS DDTM DRAAF (sral)	CA La Rochelle	
		Dans l'AAC de Varaize, mettre en œuvre le plan d'actions du 22/10/2021 visant à mieux sécuriser le captage de Casse Mortier	Clavette	GG106	2022/2023	ARS	CA La Rochelle	
		Protéger les captages sensibles et les aires d'alimentation de captage	Communes de l'AAC Fraise-Bois Boulard et les Rivières d'Anais	GC54 / GR0608	2022/2027	DDTM SRAL ARS	DDTM SRAL ARS	
MILIEUX AQUATIQUES	Élaborer le Contrat Territorial Aunis Océan (CTAO)		Communes du bassin	GT31 / GR0608 / GC53 / GC54	2023	DDTM	SYRIMA	
	Mettre en œuvre le Contrat Territorial Aunis Océan (2*3 ans)		Communes du bassin	GT31 / GR0608 / GC53 / GC54	2023-2028	DDTM	SYRIMA	
	Élaborer le Contrat Territorial Eau CA La Rochelle		CA La Rochelle	GC54 / GC53	2022/2027	DDTM	CA La Rochelle	
	Mettre en œuvre le Contrat Territorial Eau CA La Rochelle		CA La Rochelle	GC54 / GC53	2022/2027	DDTM	CA La Rochelle	
	Élaborer et mettre en œuvre le Contrat Territorial Eau Marais Mouillés Sèvre Niortaise		Communes du CT Marais Mouillés	GR0560	2022/2027	DDT79	IIBSN	
	Têtes de bassins versants	CT Eau - En lien avec les eaux de ruissellement, réaliser une étude diagnostic des têtes de bassins versants		CA La Rochelle	GC54 / GC53	2022/2027	DDTM	CA La Rochelle
		CT Eau - Mettre en œuvre le programme d'action sur tête de BV - Restauration (continuité et hydromorphologie) sur Varaize et Moulinette		CA La Rochelle	GC54 / GC53	2022/2027	DDTM	CA La Rochelle
	Cours d'eau Continuité	CTAO - Restauration de la continuité écologique aux portes à la mer du Curé		Charron	GR0608	2028	DDTM	SYRIMA
		CT Eau - Restaurer la continuité écologique sur les ouvrages structurants du Gô et des ouvrages de Maubec et de Romsay		La Rochelle Périgny Nieul Sur Mer	GC54 / GC53	2022/2027	DDTM	CA La Rochelle
	Cours d'eau Hydro-morphologie	CTAO - Réaliser une étude sur la connaissance des débits (mise en place de deux stations de jaugeage sur le Curé et le Vierson et suivi)		Communes de la masse d'eau	GR0608	2022/2028	DDTM	SYRIMA
	Marais Zones humides	Finaliser le protocole de gestion des niveaux via les règlements d'eau et les contrats de marais des associations syndicales		Communes du marais poitevin	GT31 / GR0560 / GR0584b / GR0608	2022/2027	DDTM	EPMP
		CT Eau - Restaurer la fonctionnalité du marais du Gô Pampin et Aytré/La Jarne		La Rochelle Aytré La Jarne	GC54 / GC53	2022/2027	DDTM	CA La Rochelle
Élaborer un plan de gestion des niveaux d'eau du marais de Tasdon		La Rochelle Aytré	GC54	2022/2027	DDTM	La Rochelle		
QUALITÉ QUANTITÉ	Eaux littorales	Élaborer un profil de vulnérabilité des zones de production conchylicole et de pêche à pied du secteur « Centre » et définir un programme d'action	Aytré Yves Châtelailon-Plage Les Boucholeurs	GC54	2021/2023	DDTM	CD17	
		Élaborer un profil de vulnérabilité des zones de production conchylicole et de pêche à pied du secteur « Nord » (baie de l'Aiguillon, Filières) et définir un programme d'action	Pertuis	GT31	2022/2027	DDTM	CD17	
		Réviser les profils de baignade des plages de Chef de Baie, les Minimes et de la Concurrence	La Rochelle	GC54	2023/2025	ARS	Communes	